



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PUY-DE-DOME

Sous-Préfecture de Thiers  
Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme

## COMITÉ DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 VALLÉES ET PIÉMONT DU NORD-FOREZ

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE 2014

La réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 FR8301051 « Vallées et piémonts du Nord-Forez » s'est tenue à la salle polyvalente « Espace Chignore », commune de Vodable sous la présidence de M. Julien CHAMBONNIERE, du service Eau Environnement Forêt de la Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme.

Sont présents :

Sylvain MARSY	DREAL Auvergne
Julien CHAMBONNIERE	DDT du Puy-de-Dôme
Pierre FAURE	DDT du Puy-de-Dôme
Manuel VRAC	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Patrice BURIAS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Laurent LATHUILLIERE	Office National des Forêts, agence montagnes d'Auvergne
Thomas DARNIS	Office National des Forêts, agence montagnes d'Auvergne
Pascal FARGE	Centre Régional de la Propriété Forestière
Isabelle ROMEUF	Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Pierre-Emmanuel MULOT	Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise
Denis RIGAUD	Représentant UDSEA canton de Courpière
Pierre RIGOLET	Syndicat des sylviculteurs du Puy de Dôme

Sont excusés : le Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Général du Puy-de-Dôme, la Commune de Sainte-Agathe, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne.

M. CHAMBONNIERE, ouvre la réunion en remerciant la commune de Vodable d'accueillir ce comité de pilotage, puis rappelle l'ordre du jour :

- bilan des actions menées en 2014,
- perspectives pour 2015,
- proposition de transfert de compétence pour l'animation du site, avec appel à candidature pour le portage et l'animation du DOCOB par une collectivité et pour la présidence du comité de pilotage par un élu.
- visite terrain : présentation des itinéraires techniques de la gestion de la hêtraie.

Il laisse la parole à M. DARNIS de Office National des Forêts et animateur du site Natura 2000.

Le diaporama présenté par la structure animatrice est téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans le Puy-de-dôme, dans la rubrique dédiée à ce site Natura 2000 à l'adresse suivante :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/vallées-et-piémonts-du-nord-forez-fr8301051-r881.html>

Le site Natura 2000 « Vallées et piémonts du Nord-Forez est un site désigné au titre de la directive Habitat-Faune-Flore et qui est porté par l'Etat. Le document d'objectifs a été révisé en 2013, validé par le comité de pilotage du 5 novembre 2013 et approuvé par arrêté préfectoral le 17 septembre 2014.

M. DARNIS rappelle les principales caractéristiques du site, présente les habitats et les espèces d'intérêts communautaires qui ont justifié sa désignation.

### ***Bilan des actions menées en 2014 :***

#### Études

Dans le cadre de l'action de suivi S2 (Connaître et conserver les éboulis siliceux), une étude complémentaire sur la bryoflore des éboulis siliceux a été commandée au Conservatoire Botanique du Massif central. Les résultats de l'étude seront rendus cet automne. Les premiers éléments d'analyse semblent montrer que sur 10 placettes (sur 12), il n'y a pas d'évolution de la composition bryophytique depuis le dernier passage en 2005 .

#### Charte Natura 2000

Concernant la Charte Natura 2000, Thomas DARNIS annonce l'adhésion future de l'ONF pour les forêts publiques du site, à savoir 196 ha de forêt domaniale (d'Ayguebonne) soit 42% de la surface du site.

Il est proposé de communiquer autour de la signature de la charte N2000 par l'ONF pour la forêt domaniale, au travers de plusieurs supports (site internet, bulletin municipal, presse) afin de promouvoir cet outil auprès des propriétaires privés du site.

#### Évaluation des incidences Natura 2000

M. CHAMBONNIERE fait un bref rappel sur la procédure d'évaluation des incidences et présente les items de la liste locale 2 qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour ce site Natura 2000.

Les projets de routes forestières d'une longueur supérieure à 100m et le place de dépôt d'une surface supérieure à 500m<sup>2</sup> devront faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 dès qu'ils seront réalisés dans le périmètre du site « Vallées et piémonts du nord forez ».

La DDT rappelle que l'animateur a un rôle d'appui aux services de l'État et qu'il pourra également être sollicité par les porteurs de projets qui souhaiteraient avoir des éléments concernant les habitats et les espèces du site Natura 2000.

En 2014, aucune étude d'incidence n'a été portée à connaissance de l'animateur.

### Itinéraires techniques sylvicoles favorables à la conservation de la hêtraie

M DARNIS rappelle que la rédaction de fiches techniques pour chaque itinéraire technique sylvicole était l'un des principaux axes de travail en 2014. Ce travail a été réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (CRPF, représentant des propriétaires forestiers, PNR Livradois Forez, ONF, Communautés de Communes, ... )

La mise en œuvre de l'action de communication C1 pour l'élaboration des itinéraires techniques sylvicoles favorables à la conservation de la hêtraie a conduit à la réalisation d'un guide à destination des propriétaires et gestionnaires de forêts du site et plus largement de l'Auvergne. L'étude a permis, suite à plusieurs réunions du groupe de travail forêt (composé du CRPF, de l'ONF, de la DDT 63, de la DREAL Auvergne, du PNRLF, de la communauté de communes de la Montagne Thiernoise), de réaliser un guide sur la gestion durable des Hêtraies du site en l'abordant sur l'aspect sylvicole afin d'obtenir des résultats de conservation, maintien des hêtraies à forte valeur patrimoniale dans le site.

M. FARGE du CRPF et M. FAURE de la DDT précisent que les documents produits dans ce cadre devront être à la fois techniques, mais surtout pédagogiques et accessibles pour des utilisateurs / propriétaires qui ne sont pas nécessairement des connaisseurs de la sylviculture.

L'objectif de ce guide est également de servir de base pour aborder la gestion durable de toutes les hêtraies d'Auvergne.

M. DARNIS informe le comité qu'un site internet dédié au site internet dédié au site Natura 2000 « Vallées et piémonts Nord du Forez » est en cours de constitution. On y retrouvera toute l'actualité du site avec notamment les itinéraires techniques favorables à la conservation de la hêtraie : <http://valleespiemontsnordforez.n2000.fr/>

#### ***Programme d'animation pour 2015 :***

La structure animatrice envisage de mettre l'accent sur la diffusion et la valorisation des itinéraires sylvicoles auprès des gestionnaires forestiers. Un important travail d'animation et de communication est à envisager en partenariat avec le CRPF.

Il est également envisagé de réaliser l'étude du suivi de la tourbière d'Ayguebonne, avec une approche multidisciplinaire (biologique, écologique, historique). Ce travail serait confié au cabinet Pierre Goubet, bureau d'études spécialisé dans l'analyse fonctionnelle des milieux tourbeux. Ce bureau d'études avait déjà réalisé une étude sur ce site en 2005.

Concernant la charte Natura 2000, un nouveau passage sera réalisé dans les mairies. Un courrier devrait être envoyé également aux propriétaires afin de leur rappeler ou de les informer de leur situation dans le site Natura 2000.

#### ***Proposition de transfert de compétence pour l'animation du site en 2014 :***

M. CHAMBONNIERE rappelle ce point de l'ordre du jour, explique en quoi consiste le transfert de compétence puis demande si une collectivité souhaite être candidate. Aucun candidat ne se manifeste, le portage de l'animation reste donc à l'État.

Toutefois M. CHAMBONNIERE de la DDT précise qu'une collectivité peut à tout moment se porter candidate et des élections seront organisées en COPIL.  
La convention d'animation qui liant l'État et la structure animatrice arrivant à échéance fin 2014, un nouvel appel d'offre sera lancé début 2015.

### ***Questions diverses***

Une question est posée sur les financements Natura 2000. Concernant l'animation, jusqu'à maintenant ce sont des fonds Etat qui financent l'animation à 100 %. Si une collectivité porte le site, il a en plus des fonds européens (FEADER). Le financement est toujours de 100 % avec nécessité d'avance de trésorerie.

### ***Visite de terrain***

L'animateur invite les membres du COPIL à une tournée sur site dans la hêtraie du Bois Redon près de Chabany (commune de Sainte-Agathe) pour présenter le guide sylvicole des hêtraies et tester la clé de diagnostic proposée. De nombreux échanges ont pu être faits entre les personnes présentes.

Le chargé du programme Natura 2000  
à la DDT du Puy-de-Dôme



Signé

Julien CHAMBONNIERE